

## **MODIFICATIONS APPORTÉES AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2009**

### **Énoncé de la politique de placement**

- 1) Page 13, point 17 – Exercice des droits de vote, de l'Énoncé de la politique de placement :
  - Corriger le texte afin de préciser que la Caisse délègue à Groupe Investissement Responsable, le mandat d'élaborer et de mettre à jour le texte d'une Politique d'exercice des droits de vote « Caucus ».

### **Politique d'exercice des droits de vote**

Remplacer la Politique d'exercice des droits de vote existante par la nouvelle politique « Caucus » du Groupe Investissement Responsable.

### **Guide de gestion de l'actif**

- 1) Page 25, point 13 – Exercice des droits de vote, du Guide de gestion de l'actif :
  - Ajouter au texte existant, le résumé des responsabilités des différents intervenants en ce qui touche la Politique d'exercice des droits de vote « Caucus ».